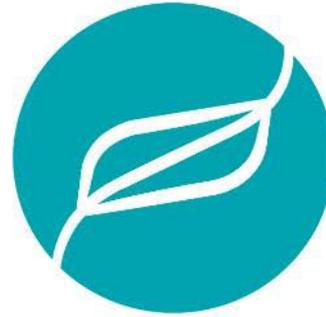




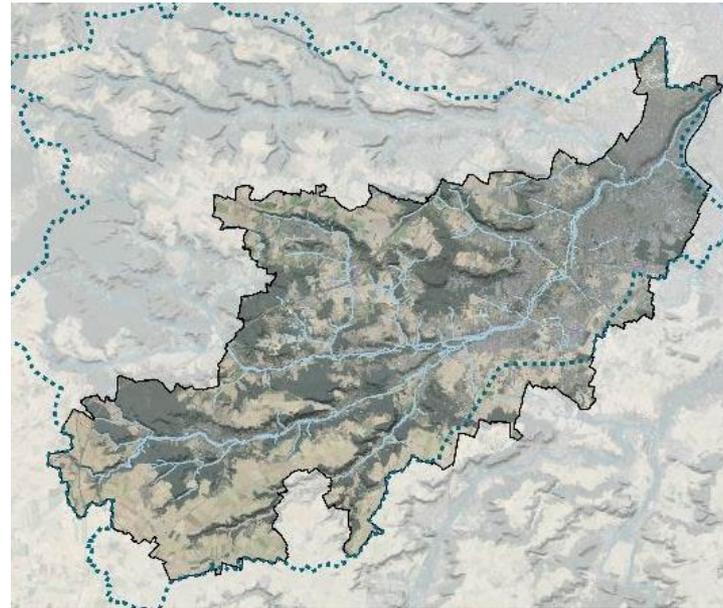
SYNDICAT DE L'ORGE



SYNDICAT DE L'ORGE

PLAN PAYSAGE

Alliant biodiversité et accueil du public



Journée Club Paysage –
Cours d'eau : biodiversité et paysage
06/10/2022

Financeurs :



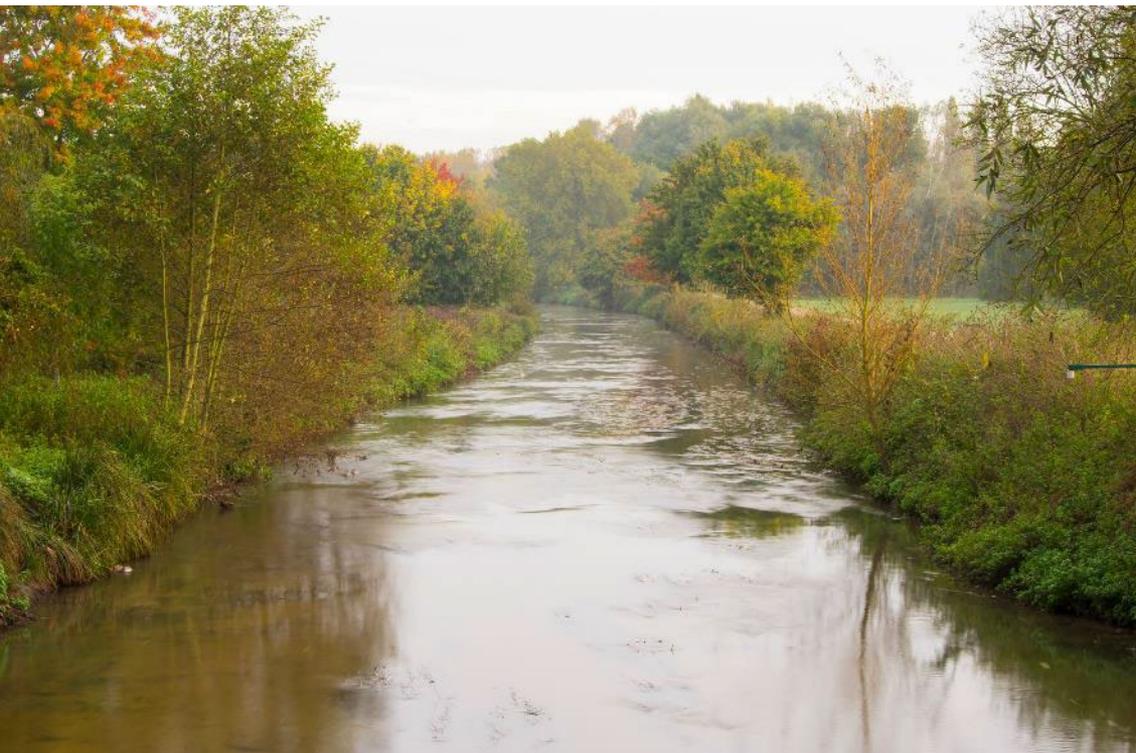
Maîtrise d'œuvre :



Interland



SOMMAIRE



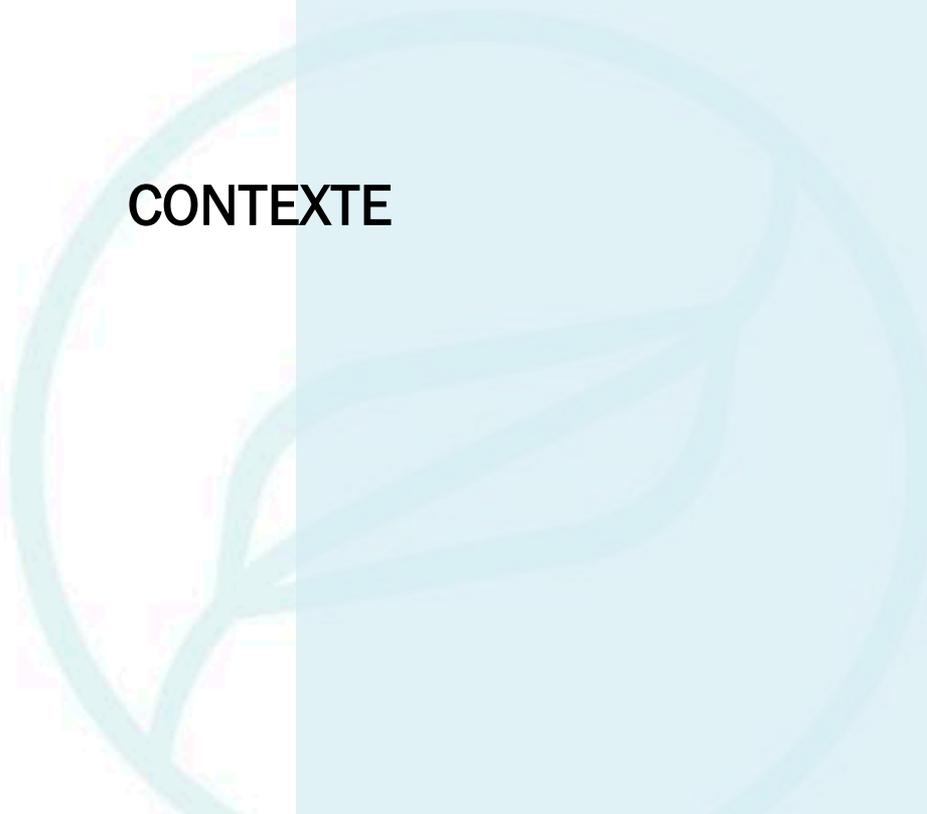
Contexte..... 3

Le Plan Paysage du
Syndicat de l'Orge..... 8

Etat des lieux/
Premières conclusions.... 15

Discussion..... 21

CONTEXTE



HISTORIQUE

Une fusion en 2019...

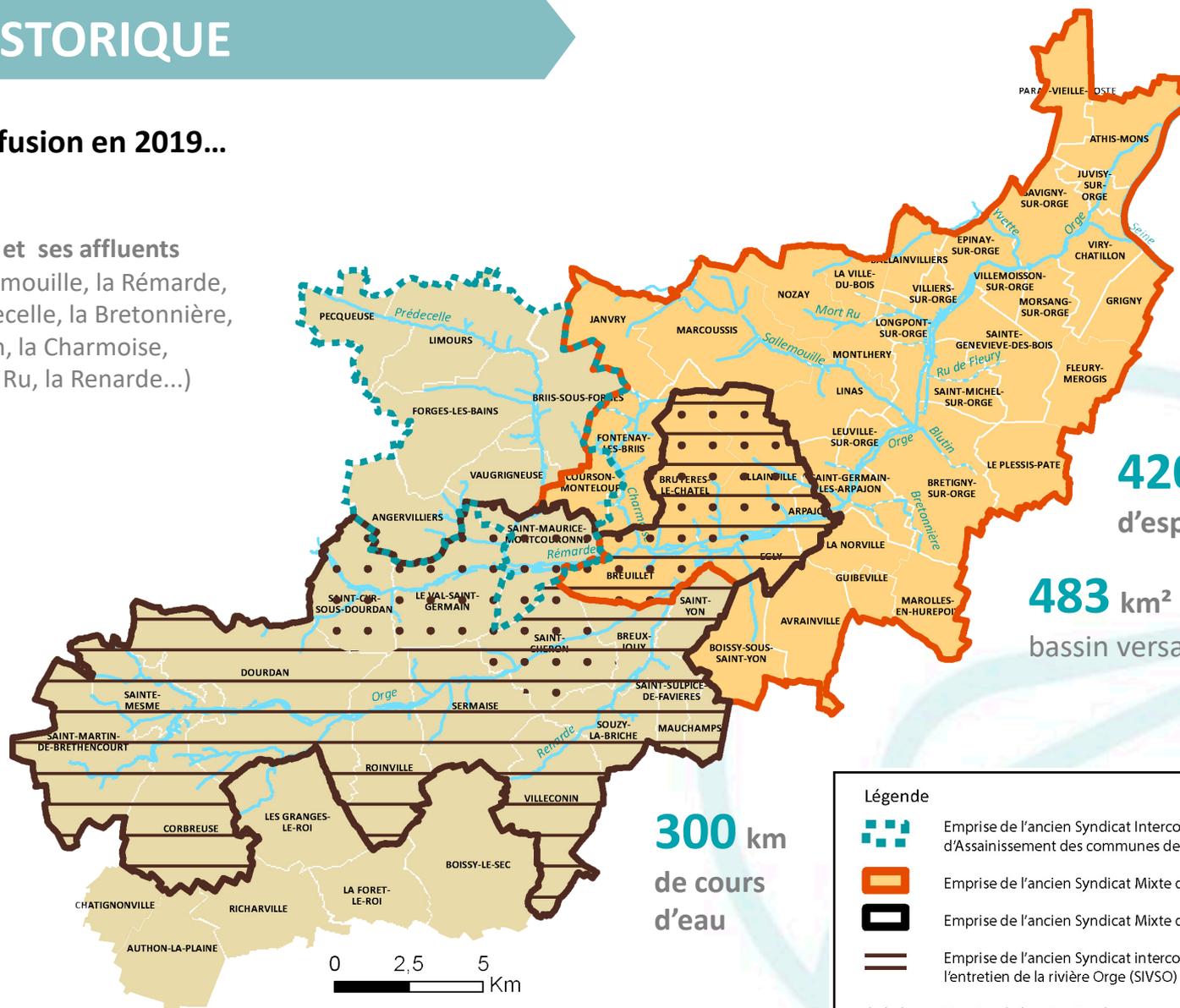
L'Orge et ses affluents
(la Sallemouille, la Rémarde,
la Prédécelle, la Bretonnière,
le Blutin, la Charmoise,
le Mort Ru, la Renarde...)

65
communes

9
communautés
d'agglomération

420 ha
d'espaces naturels

483 km² de
bassin versant

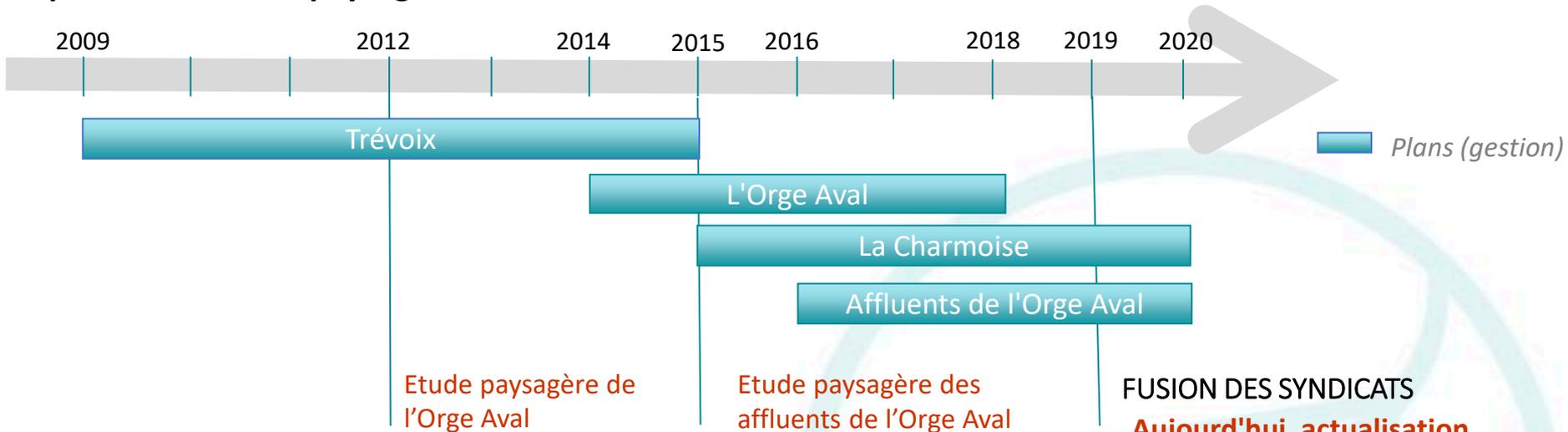


300 km
de cours
d'eau

Légende

-  Emprise de l'ancien Syndicat Intercommunal de l'Hydraulique et d'Assainissement des communes de la région de Limours (SIHA)
-  Emprise de l'ancien Syndicat Mixte de la Vallée de l'Orge Aval (SIVOA)
-  Emprise de l'ancien Syndicat Mixte du Bassin supérieur de l'Orge (SIBSO)
-  Emprise de l'ancien Syndicat intercommunal pour l'aménagement et l'entretien de la rivière Orge (SIVSO)
-  Emprise de l'ancien Syndicat intercommunal de la Rémarde Aval (SIRA)

4 plans et 2 études paysagères :



Etude paysagère de l'Orge Aval

Etude paysagère des affluents de l'Orge Aval

FUSION DES SYNDICATS

Aujourd'hui, actualisation simultanée :

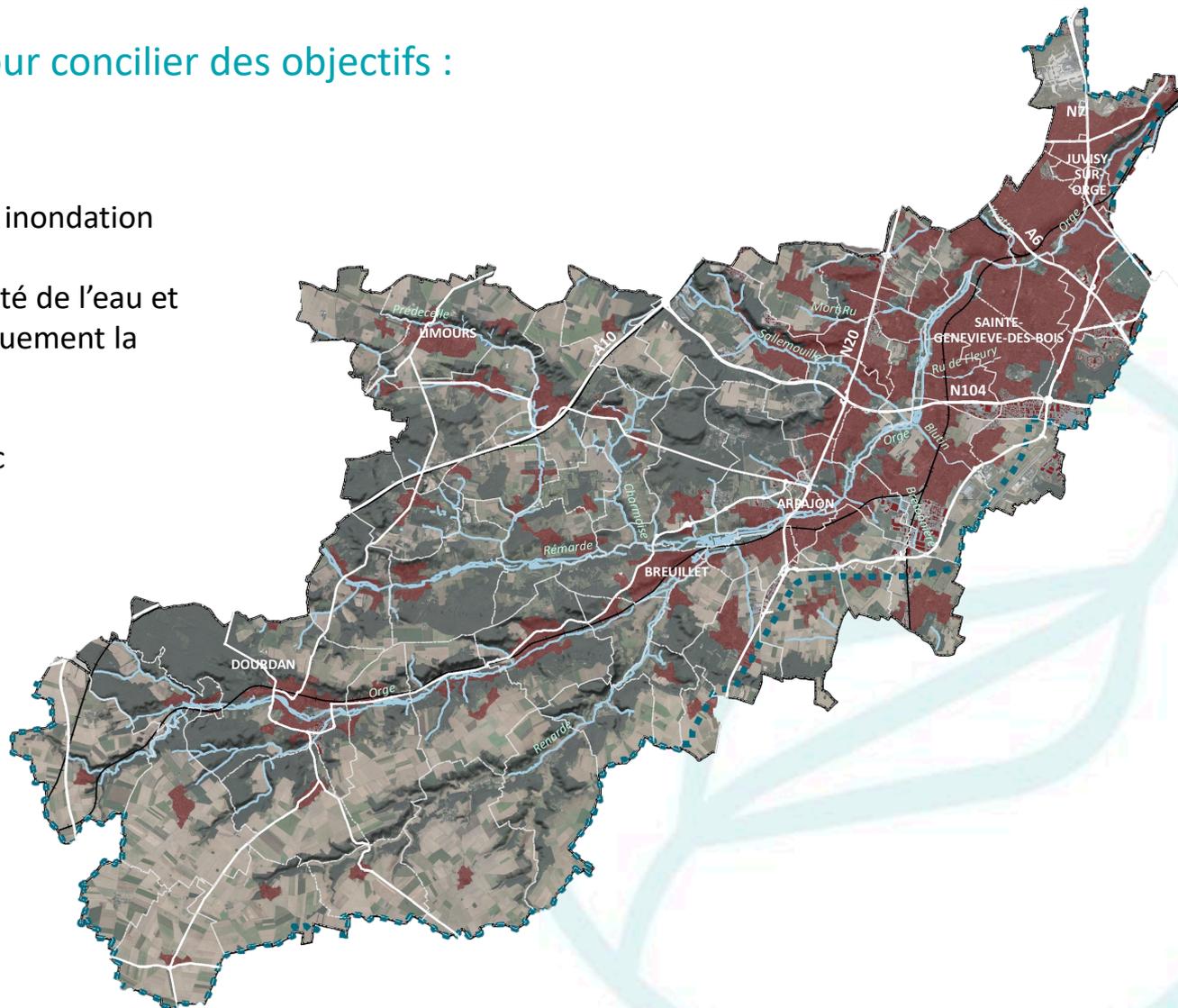
- De la stratégie des Milieux Naturels (2021-2030)
- De la stratégie foncière
- De la connaissance sur les paysages

- Les précédentes études paysagères ne couvraient pas la partie amont du territoire

LE CHOIX DE L'OUTIL PLAN DE PAYSAGE

Un Plan Paysage pour concilier des objectifs :

- 1 Prévenir le risque inondation
- 2 Améliorer la qualité de l'eau et valoriser écologiquement la vallée
- 3 Accueillir le public



LE CHOIX DE L'OUTIL PLAN DE PAYSAGE

Un outil
bénéfique car :

Une démarche
méthodologique
/un cadre précis

Une
approche
transversale

Un volet
concertation
important

La continuité
de la
démarche de
Plan de
Gestion

**Pour une visée
opérationnelle de l'étude ...**

LE PLAN PAYSAGE DU SYNDICAT DE L'ORGE



ENJEUX ET OBJECTIFS DE L'ETUDE

ENJEUX

Conciliation entre enjeux écologiques, risque inondation et accueil du public

OBJECTIFS



Utiliser le paysage comme **outil au service de préservation des milieux et d'atteinte du bon état écologique**



Gérer l'organisation des déplacements au sein des sites, entre les sites du Syndicat et de l'extérieur pour limiter les impacts sur les milieux, notamment en concordance avec les projets de **nouvelles circulations**



Valoriser l'identité des lieux et améliorer le cadre de vie



Prendre en compte le risque inondation



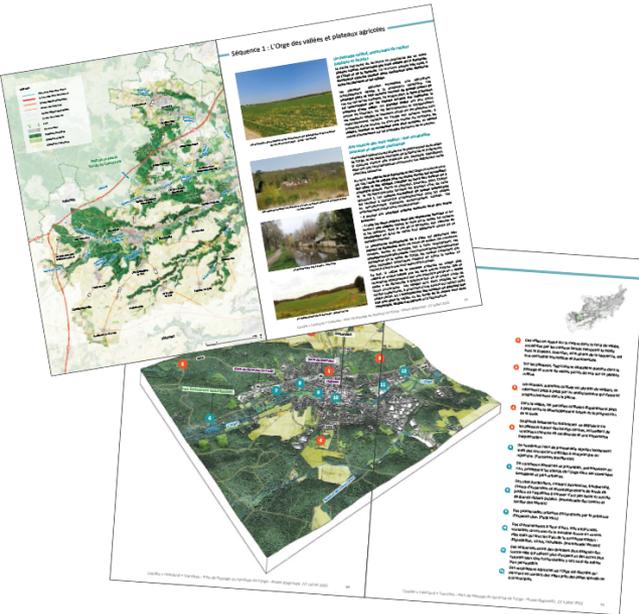
Réaliser l'étude en **concertation avec les partenaires**

LES PHASES DE L'ETUDE

Novembre 2021

PHASE 1

Diagnostic général centré sur les fonds de vallée



Novembre 2022

PHASE 2

Définition d'orientations générales stratégiques



Mars 2023

PHASE 3

Programme d'actions et propositions d'aménagements

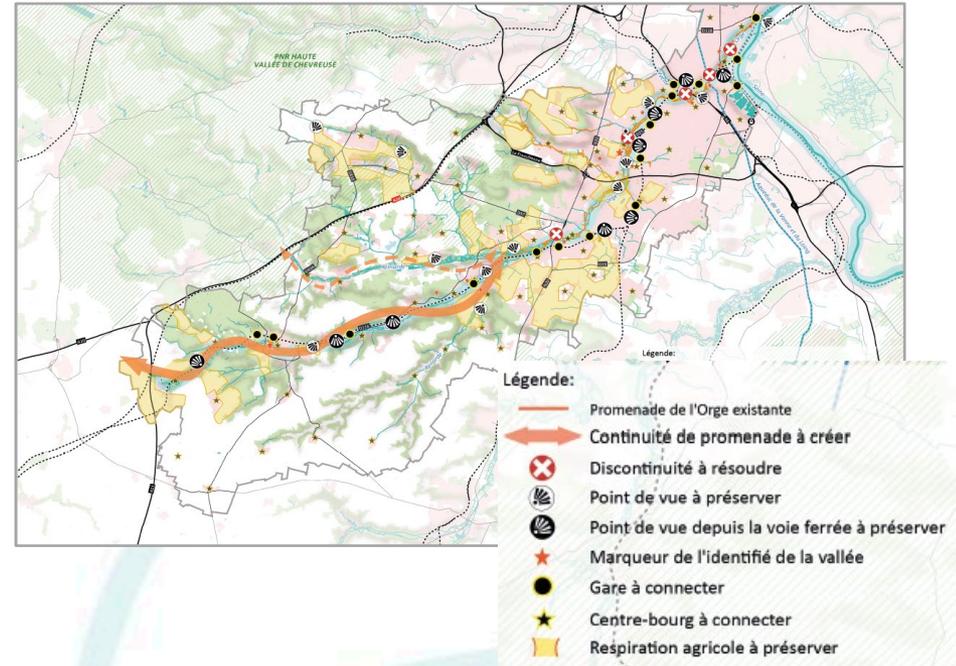


LES PHASES DE L'ETUDE

PHASE 1

Diagnostic général intégrant les notions de biodiversité et de la trame verte & bleue notamment, centré sur les fonds de vallée

- ✓ Identification, qualification et caractérisation des paysages du territoire, actualisation des connaissances sur les paysages
- ✓ Etude des circulations douces existantes et de leur impact sur les milieux naturels



Les Objectifs de qualité paysagère ont pour but d'établir une stratégie partagée par les acteurs pour protéger, gérer et aménager les paysages

Plan de Paysage pour le PLUi de St Etienne Métropole - Caudex et Interland



Atelier secteur Couronne - 28 septembre 2021



Atelier secteur Monts du Lyonnais - 27 septembre 2021



Atelier secteur Monts du Lyonnais - Pilat - Gier E/O - 7 juin 2022

Les Objectifs de Qualité Paysagère - OQP

DES PAYSAGES REMARQUABLES

- 1 « **SOYONS FIERS DE NOS PAYSAGES II** » Révéler/partager la beauté et la richesse des paysages de SEM auprès des habitants de la métropole
- 2 « **DES SITES ET PAYSAGES ÉMÉLMATIQUES** » Affirmer, protéger et valoriser les ensembles paysagers d'exception qui ponctuent le territoire métropolitain



- 3 « **CONTEMPLONS DEPUIS LES BALCONS** » Réinvestir et remettre au premier plan les situations de balcons et points de vue vers et depuis les villages sur le grand paysage
- 4 « **LE PAYSAGE EN MOUVEMENT** » Mieux révéler les paysages depuis les axes de communication qui sont les premières vitrines du territoire métropolitain : gares, faisceaux ferrés.

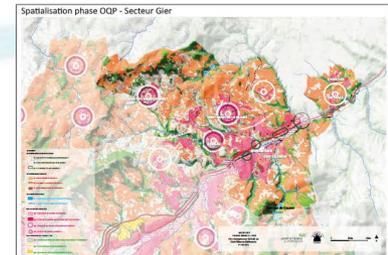


DES PAYSAGES RURAUX

- 5 « **DES TERROIRS À CULTIVER** » Assumer et affirmer la diversité des terroirs et le cultiver au service de la qualité des paysages productifs de la métropole
- 6 « **LA RURALITÉ AU BOUT DES RUES** » Améliorer et valoriser les points de contact entre l'urbain et le rural – en particulier depuis les fonds de vallées urbanisées vers les cotéaux agricoles et forestiers



- 7 « **UNE AGRICULTURE PÉRI-URBAINE** » Affirmer les poches agricoles péri-urbaines de proximité comme un système agricole et paysager productif participant au cadre de vie de qualité recherché par les habitants



Les Objectifs de Qualité Paysagère - OQP

DES PAYSAGES D'EAU

- 8 « **L'EAU UNE RESSOURCE COMMUNE** » Adapter l'usage, le stockage en eau aux enjeux du changement dans le respect des systèmes paysagers et dans un objectif de la qualité de l'eau

DES PAYSAGES URBAINS

- 9 « **RECYCLONS LE PAYSAGE ANTHROPISE** » Développer un nouveau paysage post-industriel des friches des fonds de vallée avec des moteurs de proximité permettant une dépollution/fragrances et limites permettant une végétalisation/captation de carbone sans attendre
- 10 « **L'INTENSITÉ URBAINE DES PAYSAGES MÉTROPOLITAINS** » Créer et développer des formes urbaines plus denses et moins consommatrices d'espace, attractives et adaptées au contexte géomorphologique, social et paysager dans lequel elles s'implantent



- 11 « **RENDONS AU PAYSAGE PÉRI-URBAIN SA VITALITÉ** » Redonner aux espaces plus ruraux du territoire une fonction artisanale en développant, ou réinvestissant des bâtiments ou des zones dédiées au sein de leur tissu urbain
- 12 « **DES ENTRÉES DANS LE PAYSAGE** » Réaffirmer des coupures d'urbanisation dans les continuités urbaines des fonds de vallée en traitant la question des entrées de ville



DES PAYSAGES DE TRANSITION

- 13 « **UN MODÈLE FORESTIER STÉPHANOIS EXEMPLAIRE ET MÉCONNU I** » Structurer une vision métropolitaine des paysages forestiers multifonctionnels de SEM dans un objectif de transition écologique et énergétique du territoire, d'adaptation au réchauffement climatique et de préservation de la ressource en eau
- 14 « **LE RETOUR EN FORCE DU BOCAGE III** » Redéployer le réseau des haies sur les secteurs qui l'ont perdu, y compris dans les zones urbaines des plaines et fond de vallée – pour un objectif multifonctionnel et productif



- 15 « **LES PLAINES, UN SOCLE ÉCOLOGIQUE RÉVÉLÉ** » Faire de Saint-Étienne Métropole un modèle dans l'adaptation de ses zones industrielles, commerciales, d'activité en réinventant et co-créant un paysage dans lesquelles elles s'inscrivent



PHASE 2

Définition d'orientations générales stratégiques

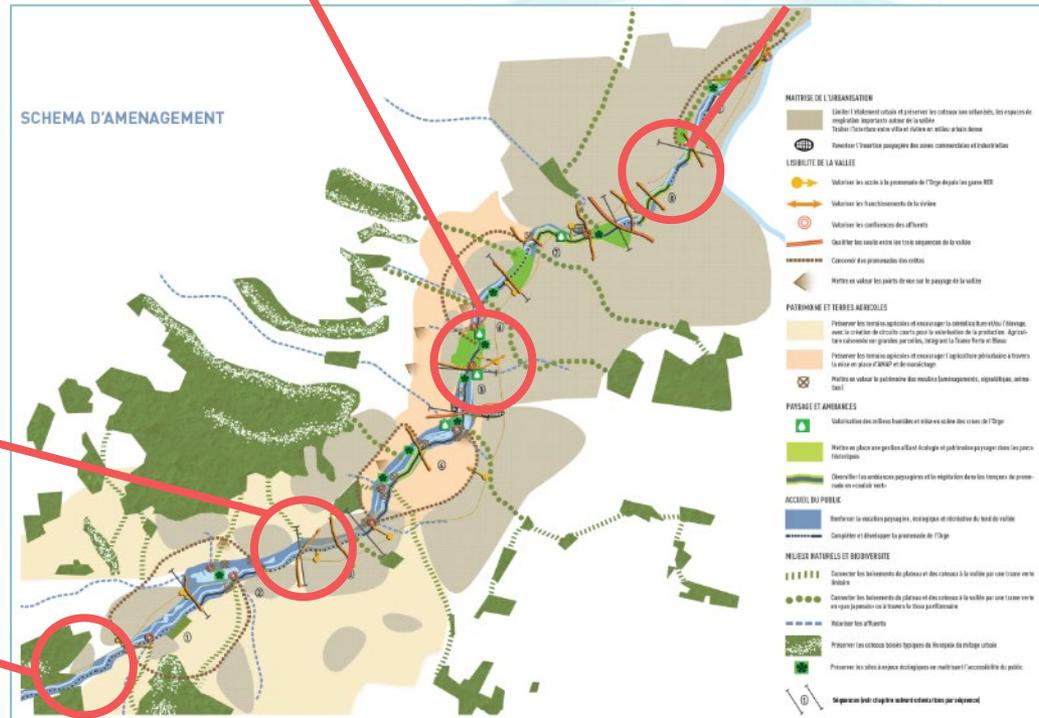
Elaboration d' **UN SCHEMA DIRECTEUR DES CIRCULATIONS DOUCES**. Puis, choix de secteurs à enjeu

Réflexion par le biais du paysage sur les **points noirs de fréquentation**

Anticipation de futures circulations douces, d'une continuité de la promenade le long de l'eau

Intégration au schéma des secteurs à **conflit d'usage**

Prise en compte des milieux naturels d'intérêt (biodiversité) et des dynamiques paysagères



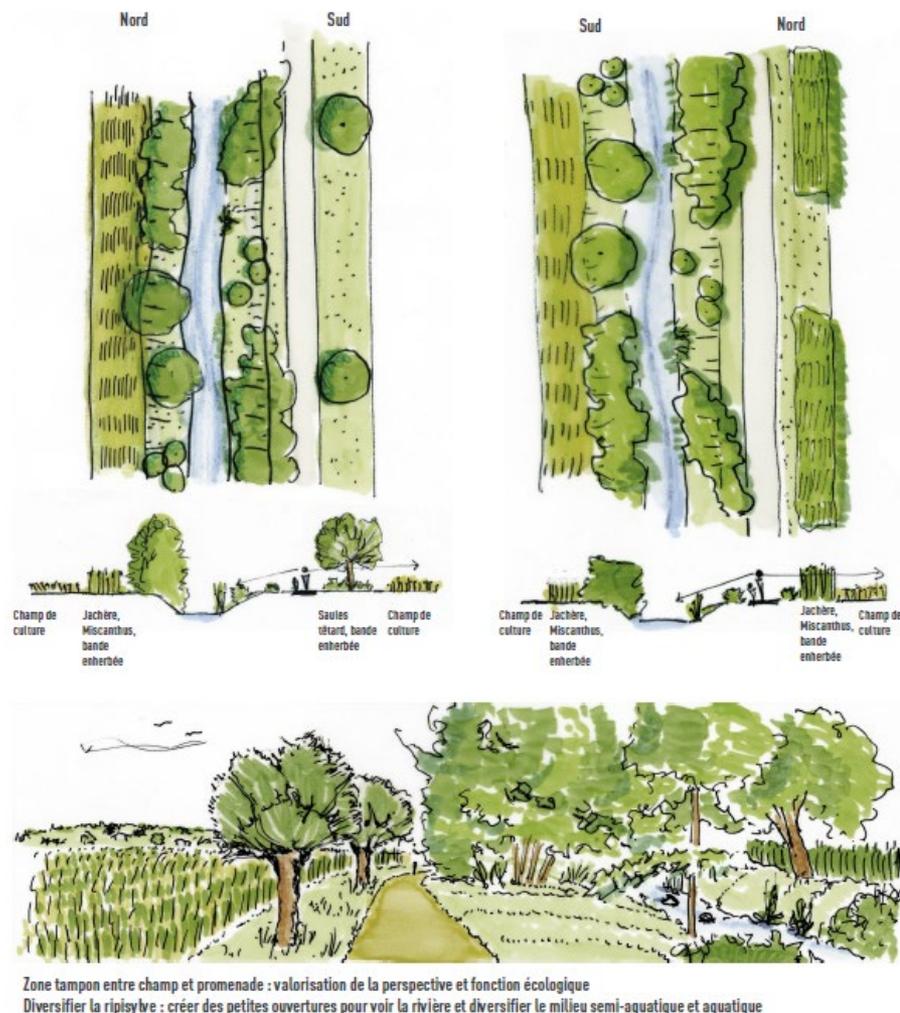
PHASE 3

Proposition d'aménagements
Etablissement d'un programme
d'actions sur des secteurs à forts enjeux

Proposer des réponses paysagères en
termes de gestion de la fréquentation, à
l'échelle globale

- Pistes de diversification et hiérarchisation des circulations douces
- Orientations en termes de circulations qui pourront servir dans les documents territoriaux

Réalisation d'esquisses de projets sur 6
secteurs à enjeux





**ETAT DES LIEUX/PREMIERES
CONCLUSION**

AVANCEE DE L'ETUDE

Phase 1 : le diagnostic

Le Constat

Caractériser le paysage actuel autour des valeurs partagées et les dynamiques d'évolution

Les enjeux

Dresser un bilan de ce qu'il y a à perdre et à gagner

Phase 2 : la stratégie

Les Objectifs de qualité paysagère

Définition des objectifs partagés pour protéger, gérer et aménager les paysages

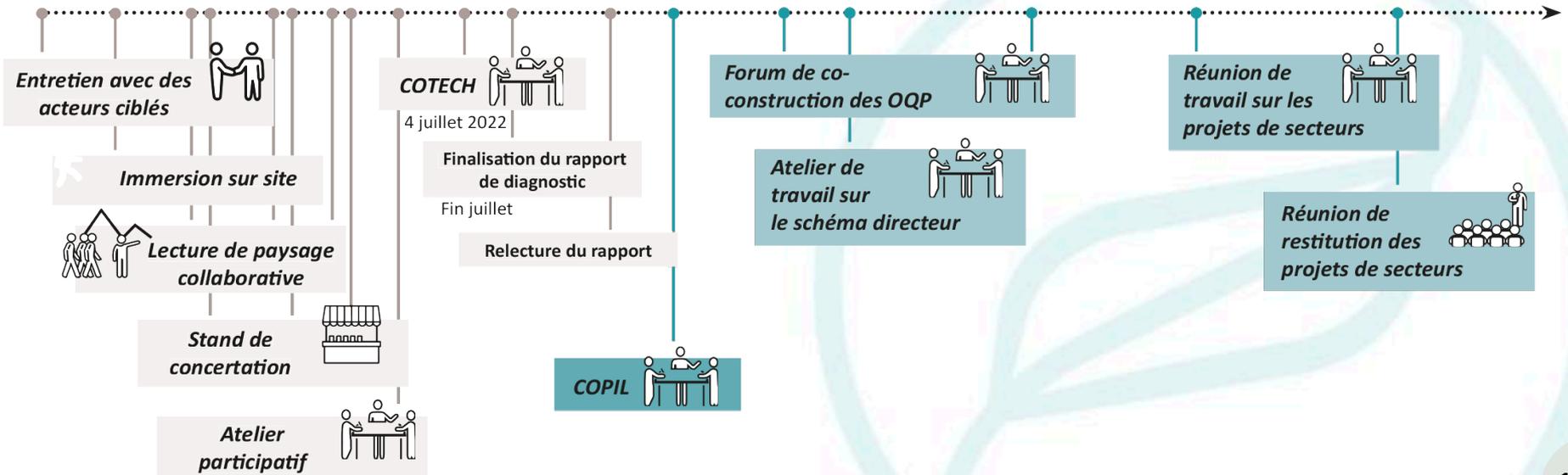
Phase 3 : le programme d'actions

Les orientations

Définition d'une stratégie pour répondre aux objectifs

La feuille de route

Définition d'un plan d'actions concrets et soutenue par des porteurs de projet



UNE PHASE DIAGNOSTIC FINALISEE

MARS

AVRIL

JUIN

JUILLET



28 mars - Dourdan



Randonnée secteur amont



7 avril - Breuillet-Arpajon



Randonnée secteur central



29 mars - Dourdan



Stand secteur amont



2 juin - Epinay-Morsang



Randonnée secteur aval



27 juin - Ollainville



Atelier de synthèse



21 juillet - Breuillet-Arpajon



*Randonnée à destination
des agents du syndicat*



3 juin - Arpajon et Epinay-sur-Orge



Stand secteur central

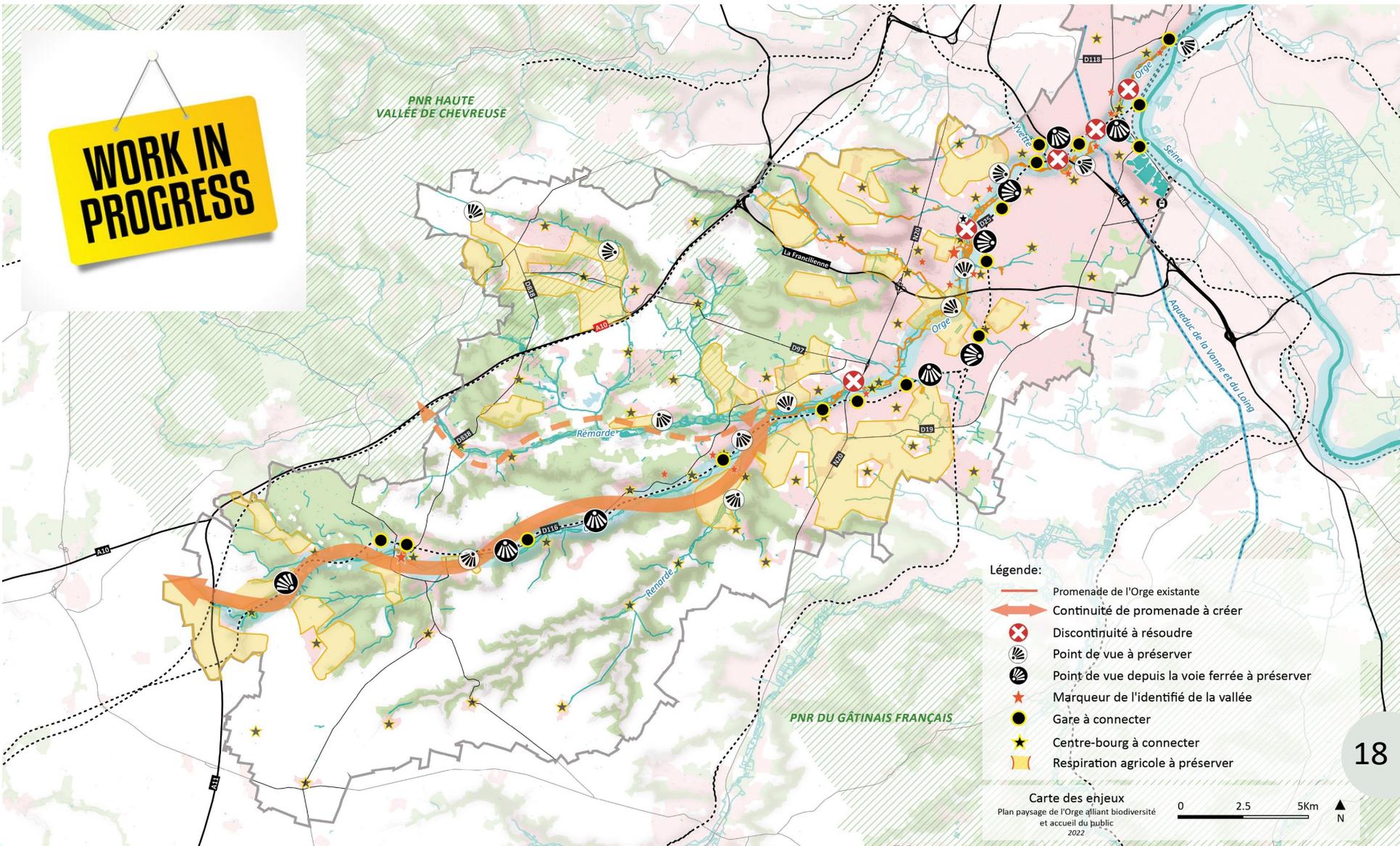


Stand secteur aval

Des enjeux construits
collectivement

CARTOGRAPHIER LES ENJEUX ...

WORK IN PROGRESS



PREMIERES CONCLUSIONS

Ce qui a fonctionné

- Une bonne participation des personnes présentes aux ateliers et une bonne récolte d'éléments
- Des stands de concertation qui ont attiré du public
- Une participation transversale des personnes ressources du Syndicat et des partenaires
- Un bon relais avec le CAUE

Ce qui peut être amélioré

- Une mobilisation des élus et des maires à renforcer
- Une communication spécifique autour du Plan Paysage à préciser
- Une cohésion entre les acteurs du territoire dès la phase 2 à consolider
- Un partage et une valorisation des paysages auprès des acteurs de l'eau à mener

LE DIAGNOSTIC – EXEMPLE DE CONCERTATION

Visionner la vidéo



DISCUSSION





SYNDICAT DE L'ORGE